

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 septembre 2020

## PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 488

présenté par

Mme Rabault, Mme Manin, M. Juanico, Mme Tolmont, Mme Victory, M. Aviragnet, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Jean-Louis Bricout, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, Mme Jourdan, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, M. Naillet, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rouaux, M. Saulignac, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud et les membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 205, insérer l'alinéa suivant :

« À ce titre, la loi de programmation pluriannuelle de la recherche prévoit une augmentation de 150 millions d'euros supplémentaires par an jusqu'en 2027 pour la rénovation des universités. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à investir dans la rénovation des universités.

Nos 74 universités françaises accueillent 1 600 000 étudiants, 150 000 personnels, près de 61 000 chercheurs et 3 000 laboratoires. Elles sont ainsi le 1<sup>er</sup> opérateur de la recherche. Et pourtant, aucun budget conséquent n'est dégagé pour elles dans cette programmation budgétaire.

Avec 18 millions de m<sup>2</sup> de parc immobilier public, les universités représentent à elles seules 1/3 des bâtiments publics français. Elles sont malheureusement nombreuses à être aujourd'hui vétustes et à représenter des passoires thermiques.

La rénovation des établissements est d'autant plus urgente que 69 000 étudiants supplémentaires arrivent d'ici 2028 et que le manque de place est criant, cette rentrée en a encore été l'exemple.

Cet amendement propose de consacrer 150 millions d'euros par an supplémentaires de 2021 à 2027 pour rénover et moderniser les bâtiments universitaires.